

Publication du rapport sur les constatations

Aller de l'avant : la réglementation des courses de chevaux en Ontario

BULLETIN D'INFORMATION n° 28

16 février 2017 – Au printemps 2016, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) a lancé son projet « Aller de l'avant : la réglementation des courses de chevaux en Ontario », qui visait à moderniser la réglementation qui régit les courses de chevaux en Ontario.

Après avoir consulté activement l'industrie des courses de chevaux, nous avons aujourd'hui le plaisir de publier notre *Rapport sur les constatations*. Ce rapport présente les enjeux, les idées et les suggestions qui ont été présentés pendant le processus de mobilisation de huit mois. Tous les commentaires reçus sont examinés et serviront à guider les changements à court et à long terme apportés aux politiques.

Le *Rapport sur les constatations* est accessible en ligne à l'adresse www.agco.on.ca.

En plus du rapport, les éléments suivants sont également accessibles :

- Un résumé du *Rapport sur les constatations*
- Un résumé des commentaires n'ayant pas trait à la réglementation.

La CAJO s'engage à assurer l'intégrité et la sécurité des courses de chevaux en Ontario, tout en réduisant le fardeau imposé aux participants de l'industrie, afin de soutenir la viabilité de celle-ci.